



PÔLE DOMOTIQUE ET SANTÉ

Cube immersif : 1^{er} rendu de maquette virtuelle !

Parmi les premiers projets « habitat » accompagnés par le Pôle Domotique et Santé, la future résidence « seniors » de Faux la Montagne a pu être visitée grâce à une maquette virtuelle immersive. Cette rénovation est portée par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) L'Arban de Faux-La-Montagne.

La SCIC L'Arban est un atelier permanent d'urbanisme et d'habitat, situé sur le plateau de Millevaches en Limousin et reconnu d'intérêt collectif par la préfecture de la Creuse. Elle est acteur opérationnel du développement local et de la (re)vitalisation de la Montagne Limousine.

Le projet qui l'a menée vers le Grand Guéret, et plus précisément son Pôle Domotique et Santé, est d'abord celui des seniors du territoire qui sont confrontés à des difficultés liées à leur habitat historique : inadaptation du logement au vieillissement, précarité énergétique et isolement social. Il vise donc à offrir une solution de logement adaptée aux personnes âgées non dépendantes, ne souhaitant pas intégrer une maison de retraite médicalisée, mais également aux personnes à mobilité réduite. La volonté de la SCIC a été de réaménager deux logements mitoyens, dont elle est propriétaire, situés au centre bourg. Ces deux derniers ont une différence de niveau et se situent dans un périmètre classé. La réflexion a été menée à l'échelle du bourg et des services à proximité : il s'agit également d'un projet d'urbanisme.

Si la SCIC s'est intéressée au cube immersif du Grand Guéret (voir lettre d'info été 2019), c'est qu'elle désire prioritairement pouvoir pré-visualiser des solutions d'aménagements pour les cuisines et salles de bain de ces deux logements. Au regard des plans réalisés par l'architecte et des différents publics susceptibles d'occuper ces deux logements, elle souhaitait que les maquettes virtuelles fassent ressortir :

- un jeu de contraste entre les couleurs des murs et des équipements intégrés,
- une visualisation des espaces de retournement suffisants pour une personne en fauteuil roulant,
- une simulation de l'éclairage naturel (du lever au coucher) permis par les ouvertures,
- une proposition de mobilier adapté au public visé.

Ces différentes simulations interactives ont permis aux commanditaires de faire des rectifications et de tester l'accessibilité des espaces, grâce à l'immersion en mode « personne à mobilité réduite ».

Le mobilier « design for all » intégré à cette maquette est labellisé dans le réseau Saint-Gobain Habitat, et est revendu localement par CEDEO. Ces deux entreprises étaient également présentes lors de ce rendu et ont pu accompagner la SCIC dans la sélection des devis à retenir pour la concrétisation du projet.

Contact : Pôle Domotique et Santé de Guéret - 05 87 63 00 07 - contact@odyssee2023.fr - www.odyssee2023.fr

TIERS-LIEUX

La Quincaillerie a déménagé

Après une expérience riche de 4 ans 1/2 au 6 rue Maurice Rollinat, le Tiers-Lieux La Quincaillerie a investi ses nouveaux locaux. Situé désormais au 22 avenue Charles de Gaulle, le bâtiment, bioclimatique et intelligent, propose des espaces adaptés aux usages de ses utilisateurs.

■ Au RDC : un grand accueil public en libre accès permettant l'usage d'Internet, un laboratoire de fabrication – fablab – divisé en 2 espaces distincts pour apprendre à faire ensemble, les studios de Radio Pays de Guéret (96,5 FM), un espace d'exposition, une salle de spectacles, de conférences...

■ A l'étage : un espace de travail partagé et ouvert en mezzanine, réservé à tous les professionnels de services (entreprises, auto-entrepreneurs, télétravailleurs...), des bureaux fermés et une salle de réunion de 19 places équipée de matériel de visioconférence.

L'équipe du Tiers-Lieux prépare une programmation d'ateliers et d'animations pour toute l'année 2020 : médiation numérique pour les particuliers, ateliers autour de la communication pour les associations, ateliers robotiques pour les enfants les mercredis après-midi, des conférences, des expositions ou bien encore différents concerts en coproduction avec le Groupement Associatif des Nuits Guérétoises (GANG).

Contact : La Quincaillerie - contact@laquincaillerie.tl - www.laquincaillerie.tl



Grand Guéret - La lettre - Hiver 2020 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en janvier 2020.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication
Textes : services du Grand Guéret - Impression sur papier PEFC : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 000 exemplaires
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigu-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigu - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes



GRAND GUÉRET

La lettre

Hiver 2020

www.agglo-grandgueret.fr

Meilleurs vœux 2020

Permettez-moi, au nom de tous les Conseillers Communautaires et de tous les agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et en mon nom, de vous présenter nos plus sincères vœux de bonheur et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

2020 sera une année de transition puisque le scrutin de mars prochain renouvellera les élus municipaux et ceux des intercommunalités. Des équipes nouvelles viendront mener les politiques publiques qui permettront le développement et le dynamisme de notre territoire, qui prépareront notre futur commun.

La récente Assemblée générale du Territoire qui s'est tenue le samedi 30 novembre dernier n'a pas dit autre chose puisqu'y était évoqué le projet de Territoire/Agenda 21 du Grand Guéret. Lors de cette matinée d'échange et de dialogue à laquelle étaient conviés tous les élus municipaux de l'Agglomération, nous avons rappelé la démarche qui était la nôtre et qui a été collectivement et unanimement approuvée par les élus communautaires depuis 2016.

Notre Agenda 21 vers un projet de territoire 2040 a pour vocation de nous permettre d'assurer un nouveau modèle de société équitable, réconciliant l'économie et l'écologie, soucieux des ressources et de l'humain. Il met l'accent sur les capacités, les ressources, les savoir-faire des vingt-cinq communes du Grand Guéret et prépare le futur de leurs habitants, car c'est avant tout un projet d'avenir, un projet qui pense aux générations futures, celles à qui nous empruntons le monde.

Cette démarche de longue haleine n'est pas arrivée à son terme, loin de là, mais nous n'aspirons pas au repos. Certains chantiers sont encore à leurs balbutiements, d'autres ont déjà

largement commencé à être engagés pour répondre aux enjeux que nous nous étions fixés.

Nous avons trop longtemps cru que notre développement technologique et nos activités humaines nous plaçaient à l'abri des éléments et phénomènes climatiques et nous avons fini par mettre la nature à la porte de nos vies. Celle-ci nous revient aujourd'hui par la fenêtre et se rappelle à nous avec une urgence et une radicalité que nous n'avons pas suffisamment mesurées. Parce que l'action publique nécessite de prévoir, d'anticiper, mais aussi pour que la Terre ne s'impose plus l'homme pour châtement, pour paraphraser Neruda. Pour que nous sachions gérer de manière écologique, équitable, fraternelle et responsable le territoire qui est le nôtre et que nous devons toujours chérir comme le plus précieux des biens.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine - Délégué Economie Créative, Innovation et Droits Culturels



Les aides financières de l'Agglo

Quels que soient vos ressources et votre projet, n'hésitez pas à vous renseigner avant de réaliser vos travaux !

Programmes d'Intérêt Général animés par Creuse Habitat

Pilote : Conseil Départemental de la Creuse depuis 2016, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les intercommunalités du département (dont l'Agglo du Grand Guéret).

Animation : Creuse Habitat chargé d'accompagner les propriétaires éligibles dans toutes les phases de leurs projets : réalisation des diagnostics, détermination des travaux, versement des subventions.

Conditions d'attribution : sous conditions de ressources et d'ancienneté du logement pour les travaux permettant :

- la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique ;
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes âgées.

Quelles aides ? Selon le projet, subventions de l'ANAH, du Conseil Départemental de la Creuse, de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, des caisses de retraites...

Contact : Creuse Habitat - 05 87 80 90 30
habitat@creuse.fr

Mise aux normes de l'assainissement

→ Une aide pour inciter les usagers à entreprendre, dans leur propriété, les travaux nécessaires à la réhabilitation du système d'assainissement

Pilote : Agglo du Grand Guéret

Pour qui ? Les propriétaires portant un projet de :

- mise aux normes de leur dispositif d'assainissement non collectif ;
- raccordement au réseau collectif.

Conditions d'attribution : sous conditions de ressources ou de conventionnement ANAH

Quelles aides ?

Une subvention de 15 à 30 % du montant HT des travaux : dépenses subventionnables plafonnées à 5000 € pour l'assainissement autonome et 2000 € pour le raccordement au réseau collectif.

Contact : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret - SPANC et Service Habitat/Logement
spanc@agglo-grandgueret.fr
carine.brouté@agglo-grandgueret.fr
05 55 41 04 48

Opération d'incitation à la rénovation des façades du Grand Guéret

→ Une aide sans condition de ressources

Pilote : Agglo du Grand Guéret

Pour qui ? Tout propriétaire contribuant à améliorer l'image du territoire en réalisant le ravalement des façades de son immeuble

Quelles aides ?

- Une subvention de 50 % du montant des travaux sur le centre historique de Guéret (plafonnée à 7500 € par projet)
- Une subvention de 40 % du montant HT des travaux (plafonnée à 4 000 € par projet) sur les autres communes du Grand Guéret éligibles
- Une assistance architecturale et technique grâce au partenariat avec le CAUE

Mon patrimoine est-il éligible ? Oui, s'il se situe :

- dans le centre historique de Guéret ;
- dans les centres bourgs d'Ajain, Bussière-Dunoise, Sainte-Feyre, Saint-Vaury, Saint-Sulpice-le-Guérois, Glénic, Saint-Christophe, Saint-Fiel, Saint-Laurent, Saint-Silvain-Montaigut, Montaigut-le-Blanc, Saint-Victor-en-Marche, Saint-Eloi, Anzême, Jouillat.

Contact : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret - Service Habitat/Logement - 05 55 41 04 48
Carine BROUTÉ : carine.brouté@agglo-grandgueret.fr

Aide en faveur de la rénovation énergétique des logements

Quels dispositifs d'aide ?

- Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique
- La TVA à taux réduit
- Les aides des fournisseurs d'énergie (CEE)
- L'Agence Régionale pour les Travaux d'Économie d'Énergie
- L'Éco Prêt à Taux Zéro

Contact : Espace Info-Énergie du SDEC
05 55 81 53 01 - eie@sde23.fr

Demain
s'écrit
ici!

www.demain-ici.fr



GRAND GUÉRET - PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ (23)

Demain s'écrit ici !

Retour sur la session d'accueil « Demain s'écrit ici ! » : un événement pour faire connaître le territoire et encourager de nouvelles installations !

Le territoire porte une politique d'accueil et d'attractivité qui s'inscrit dans son ambition de relever le défi démographique. « **Demain s'écrit ici** », c'est le message qui a été choisi pour montrer tout le potentiel et le champ des possibles que peut inspirer le territoire. Ce champ des possibles a été illustré cet été par une série de 10 portraits vidéo nommés « Portraits d'ici » retraçant les parcours, projets et coups de cœurs d'hommes et de femmes qui ont fait le choix du territoire du Grand Guéret et des Portes de la Creuse en Marche.

La communication déployée a permis de relayer un événement dédié : une session d'accueil organisée les 24 et 25 octobre 2019. **2 jours d'accueil de porteurs de projets pour tester et construire son projet localement !**

Organisée au sein des deux Tiers-Lieux du territoire de projet, à savoir La Quincaillerie à Guéret et Le Chai à Bonnat, la session d'accueil a aussi permis de faire découvrir ces deux lieux ressources, dans lesquels s'ouvrent de nouvelles façons de travailler (en lien avec les usages du numérique et les projets collaboratifs).

Événement co-construit et partenarial, il a mis autour de la table un nombre important de partenaires afin de proposer un tour d'horizon complet aux porteurs de projets présents : chambres consulaires, acteurs de l'emploi, associatifs, touristiques, centre d'animation de la vie locale, etc. La session s'est ainsi articulée autour de temps collectifs (interconnaissance du groupe, découverte du territoire, rencontre des élus, témoignages...) et de temps individuels (rencontre des partenaires de l'accompagnement pour structurer projets personnel et professionnel, visites d'offres, rencontres de chefs d'entreprises...).

Le réseau des référents accueil a également participé activement à cet événement en allant à la rencontre des candidats à l'installation.

9 familles originaires de divers horizons, dont 12 adultes, de 26 ans à 65 ans, et 2 enfants, ont été réunies à cette occasion autour de leurs projets d'installation : 9 projets diversifiés dans les thèmes du tourisme, de l'artisanat, de l'agriculture, du commerce, des loisirs ou encore de l'emploi salarié.

Riche en échanges de par le réseau rencontré, cette session d'accueil a permis aux porteurs de projets de trouver des réponses pour poursuivre leurs cheminements respectifs et envisager des installations sur le territoire dans les mois à venir.

Vous connaissez des personnes souhaitant franchir le pas d'une installation sur la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret ? Parlez de notre démarche autour de vous et contactez-nous !
T. 05 55 41 04 48 - direction.generale@agglo-grandgueret.fr - www.agglo-grandgueret.fr

Hommage

Le monde de la tapisserie, vient de perdre l'une de ses figures majeures : le maître-lissier **Bernard Battu**.

La Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret lui doit notamment une magnifique exposition en 2012 intitulée « Absences ». Auteur de tissages à exemplaire unique (ou très limités) d'artistes contemporains, il avait également créé ses propres modèles et lancé une collection de bijoux. « L'absence, c'est le prolongement de vivre. Je ne traite que la vie, les autres sujets ne m'intéressent pas » s'était-il plu à dire lors de son passage à Guéret en 2012. Nul doute que son absence continuera de nous habiter.

PORTRAITS D'ICI

GRAND GUÉRET - PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ - 23

Portraits d'ici
à retrouver sur
demain-ici.fr



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Réouverture du **Parc Animalier des Monts de Guéret LES LOUPS DE CHABRIÈRES** le samedi 8 février 2020